

gouvernement à Papeete et au greffe des tribunaux de ladite ville :

- (Le Code civil, — le Code de procédure civile, — le Code de commerce, — le Code d'instruction criminelle, — le Code pénal.
- 12 brumaire an XI—Avis du conseil d'Etat concernant les formalités à observer pour inscrire sur les registres de l'état civil des actes qui n'y ont pas été portés dans les délais prescrits par la loi. B. des L. 3e série, n. 2067.
- 30 prairial an XI—Arrêté sur le mode de délivrance des dispenses relatives au mariage. B. des L. 3e série, n. 2792.
- 4 thermidor an XIII—Avis du conseil d'Etat sur les formalités relatives au mariage. B. des L. 4e série, n. 833.
- 4 juillet 1806—Décret concernant le mode de rédaction de l'acte dans lequel l'officier de l'état civil constate qu'il lui a été présenté un enfant sans vie. B. des L. 4e série, n. 1744.
- 20 juillet 1807—Décret concernant les tables alphabétiques de l'état civil. B. des L. 4e série, n. 2613.
- 30 mars 1808—Avis du conseil d'Etat sur les cas dans lesquels la rectification des registres de l'état civil par les tribunaux n'est pas nécessaire. B. des L. 4e série, n. 3234.
- 10 juin 1808—Décret concernant le mariage des militaires en activité de service. B. des L. 4e série, n. 3463.
- 3 août 1808—Décret relatif au mariage des officiers de marine. B. des L. 4e série, n. 3604.
- 28 août 1808—Décret additionnel à celui du 10 juin 1808 relatif au mariage des militaires. B. des L. 4e série, n. 3681.
- 21 décembre 1808—Avis du conseil d'Etat sur les formalités exigées pour le mariage des officiers réformés. B. des L. 4e série, n. 4022.
- 26 novembre 1823—Ordonnance portant règlement sur la vérification des registres de l'état civil. B. des L. 7e série, n. 43963.
- 2 juillet 1850—Loi relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques. B. des L. 40e série, n. 2261.
- 10 avril 1834—Loi sur les associations. B. des L. 9e série, n. 201.
- 15 octobre 1810—Décret relatif aux manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode. B. des L. 4e série, n. 6059.
- 14 janvier 1813—Ordonnance portant règlement sur les manufactures, établissements et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode. B. des L. 5e série, n. 668.
- 25 janvier 1865—Décret relatif aux chaudières à vapeur autres que celles qui sont placées à bord des bateaux. B. des L. 41e série, n. 42962.
- 31 décembre 1866—Décret contenant la nomenclature des établissements réputés insalubres, dangereux ou incommodes. B. des L. 41e série, n. 44860.
- 18 avril 1831—Loi contre les attroupements. B. des L. 3e série, n. 403.
- 7 juin 1847—Loi sur les attroupements. B. des L. 40e série, n. 439.
- 6 juillet 1844—Loi sur les brevets d'invention. B. des L. 9e série, n. 44344.
- 31 mai 1856—Loi qui modifie l'art. 32 de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention. B. des L. 41e série, n. 3632.
- 28 avril 1840—Loi créant une caisse des dépôts et consignations. B. des L. 7e série, n. 623.
- 3 juillet 1816—Ordonnance contenant règlement sur l'administration de la caisse des dépôts et consignations. B. des L. 7e série, n. 376.
- 1er mai 1851—Décret fixant le taux de l'intérêt produit par les sommes déposées volontairement à la caisse des dépôts et consignations. B. des L. 40e série, n. 2954.
- 25 nivôse an XIII—Loi contenant des mesures relatives au remboursement des cautionnements fournis par les notaires, greffiers, agents de change, huissiers. B. des L. 4e série, n. 468.
- 21 août 1807—Décret portant que les certificats de vie nécessaires pour les paiements des rentes viagères et pensions sur l'Etat seront délivrés par les notaires. B. des L. 4e série, n. 4849.
- 23 septembre 1806—Décret contenant les attestations à délivrer aux rentiers viagers et pensionnaires de l'Etat qui ne peuvent se transporter au domicile du notaire certificateur. B. des L. 4e série, n. 4937.
- 20 mai 1848—Ordonnance portant le mode de délivrance des certificats de vie des rentiers viagers de l'Etat résidant hors du royaume. B. des L. 7e série, n. 4238.
- 6 juin 1830—Ordonnance qui autorise tous les notaires du royaume à délivrer des certificats de vie. B. des L. 9e série, n. 3048.
- 9 juin 1837—Code de justice militaire pour l'armée de terre. B. des L. 41e série, n. 4528.